



Avec le SNEP-FSU,
j'agis, j'adhère !

Lucile Grès et Dominique Parvillé,
co-secrétaires académiques du SNEP Limoges
s3-limoges@snepfsu.net

A Monsieur l'IA-IPR EPS
Académie de Limoges

Téléphones :

06-20-25-58-27

06-38-81-94-53

Monsieur l'IA-IPR EPS

Le SNEP FSU académique a pris connaissance de votre courrier « post-confinement » adressé le 11 Mai aux collègues EPS de l'académie ainsi que de la réponse que vous nous avez faites le 18 Mai 2020. Nous vous remercions pour votre réponse et nous permettons de vous solliciter à nouveau, car comme vous l'indiquez, la lettre d'information répond en partie à un certain nombre de nos questions, mais certaines que nous estimons très importantes restent en suspens. Les interrogations de nos collègues sont essentielles pour permettre une « reprise » sereine à la fois pour les enseignant.es, les élèves et leurs parents. Vos consignes reprennent en grande partie le protocole national, mais ne permettent pas de s'engager sereinement dans une pratique de l'EPS en toute sécurité, trop d'inconnues étant, selon nous, encore présentes.

Par ailleurs, ce même courrier, développe longuement la nouvelle place que devrait prendre les 2S2C. Ce « nouveau » dispositif heurte particulièrement les enseignant.es d'EPS. Si les tentatives d'externalisation de notre discipline sont récurrentes dans l'histoire de la profession, il n'avait encore jamais été question d'utiliser une période de crise, pour passer en force sur des dispositifs que notre profession a toujours rejetés. Le SNEP FSU tient donc à vous faire part de la profonde colère de nos collègues. En relais du ministère et de l'institution, vous leur demandez d'accompagner, dans une période de crise inédite où ils se posent de nombreuses questions sur l'avenir de leur métier, où ils vivent des situations personnelles et professionnelles très anxiogènes, la mise en place d'un dispositif concurrentiel. Pour le SNEP FSU, l'urgence est aujourd'hui, d'accompagner les élèves, réinventer une EPS qui puisse répondre aux contraintes sanitaires, revenir sur le terrain avec confiance et sérénité pour enseigner le mieux possible.

Le SNEP FSU s'interroge sur les intentions de l'institution et si celle-ci mesure la violence de ces agissements, qui nient la professionnalité des professeur.es d'EPS et qui, au lieu de les accompagner dans la confiance et le respect, nient leur engagement sans faille pour le service public d'éducation. La demande faite aux enseignant.es d'accompagner la mise en place du dispositif revient à leur demander d'organiser leur future mise à l'écart de l'enseignement des activités physiques sportives et artistiques !

M. l'IA-IPR, à la question qui introduisait le mail que vous avez envoyé aux coordonnateurs EPS des LGT le 4 mai, la réponse est non ! Les enseignant.es d'EPS n'ont pas passé de bonnes vacances. La période de fin d'année scolaire qui s'annonce est effectivement inédite et anxiogène; elle demande à chacun.e de nous de s'investir dans de nouvelles formes de relations pédagogiques

et d'innover aussi dans le domaine didactique. Les enseignant-es d'EPS ont répondu présent-es dans ces domaines en y consacrant du temps.

Enfin, la lettre que vous avez adressée le 6 mai 2020 aux chef-fes d'établissement, pour le retour des protocoles bac 2021 a été particulièrement mal perçue. Les retours que nous avons, parlent « d'infantilisation », de « mépris » et de « perte de sens du métier ». Le SNEP FSU est le porte-parole d'une profession en colère et en souffrance. Ces courriers et les agissements de l'institution sont porteurs de tous les ingrédients pour aggraver le développement des Risques Psycho Sociaux. Quand nos collègues ne trouvent, pour toute réponse institutionnelle, que des injonctions, en lieu et place d'un soutien sans faille de l'institution, il ne faut pas s'étonner que la défiance s'installe durablement.

Vous trouverez trois annexes à ce préambule, qui appellent toutes à des réponses de votre part:

- une sur le dispositif 2S2C ;
- une sur des demandes de précision quant à la mise en place de l'EPS et de l'AS en présentiel ;
- une sur le retour des protocoles du bac 2021.

En vous remerciant par avance pour votre réponse, nous vous prions de croire, monsieur l'IA IPR, en notre profond engagement au service public d'Education, de l'EPS et du sport scolaire.

Bien cordialement.

Limoges, le 20 mai 2020.



Lucile Grès



Dominique Parvillé